

À MAYOTTE, ENCORE PLUS QU'AILLEURS, UN ACCÈS LIMITÉ DES FEMMES AUX FONCTIONS DE POUVOIR

Que ce soit en politique, dans les entreprises ou les administrations, les femmes accèdent moins que les hommes aux fonctions de pouvoir, encore plus à Mayotte que dans les autres régions françaises. Malgré une amélioration depuis 20 ans, seuls 36 % des 4 800 cadres sont des femmes en 2017, et 38 % des 450 cadres à hautes responsabilités.

En politique, les femmes sont quasiment absentes des hautes responsabilités, la loi n'imposant la parité qu'au niveau des membres des conseils municipaux et du conseil départemental. Aucune femme n'est maire de l'une des 17 communes, et seules 4 en sont premières adjointes, plaçant Mayotte en queue de file en matière de parité.

Le nombre de cadres augmente fortement et de manière continue à Mayotte depuis 20 ans : il quadruple presque pour atteindre 4 800 en 2017¹. Les cadres représentent 12 % des personnes en emploi contre 5 % en 1997. Entre 1997 et 2017, le nombre de femmes cadres augmente aussi considérablement, passant de 350 à 1 700. Toutefois, les femmes continuent à accéder moins souvent que les hommes aux postes de cadres : en 2017, 36 % des cadres sont des femmes contre 29 % 20 ans avant.

La fonction publique offre les meilleurs débouchés d'emplois de cadre pour les femmes : elles représentent 39 % des professeurs et professions scientifiques et 37 % des cadres dans le reste de la fonction publique. Mais dans le secteur privé, en entreprise, elles n'occupent que 29 % des emplois de cadres.

Les femmes occupent aussi moins souvent les 450 postes qualifiés « à hautes responsabilités » : en 2017, elles occupent 38 % de ces postes. Il s'agit essentiellement de professions médicales, de droit ou dans l'enseignement supérieur.

Encadré 1 : Près d'une entreprise individuelle sur deux créée par une femme

Mayotte est la région française la plus dynamique en termes de créations d'entreprises en 2020, favorisée par la dynamique de convergence de l'économie de Mayotte vers les standards nationaux et par la mise en place sur le territoire du statut de micro-entreprise en mai 2020. Malgré la crise sanitaire, le nombre d'entreprises nouvelles augmente de 33 % (+ 4 % dans l'Hexagone) en 2020 par rapport à 2019, qui était déjà une année record [Letailleur, 2021]. La plupart des créations d'entreprise (71 %) se font sous le statut d'entreprises individuelles, y compris de microentreprises. Les 29 % restants sont créées sous le statut de société. Parmi les 960 nouvelles entreprises individuelles, 46 % sont créées par des femmes, soit davantage que dans l'Hexagone (39 %). En 2021, les créations d'entreprises continuent d'augmenter au même rythme qu'en 2020.

Les femmes sont majoritaires parmi les créateurs d'entreprises dans les activités liées à la santé et l'action sociale, au commerce et aux services aux particuliers. Les hommes prédominent largement dans la construction et les activités de services administratifs et de soutien aux entreprises.

¹ Pour en savoir plus, une étude en partenariat entre la Deets et l'Insee sur les cadres à Mayotte sera diffusée le 11 mars.

Les femmes sont quasiment absentes des hautes responsabilités en politique

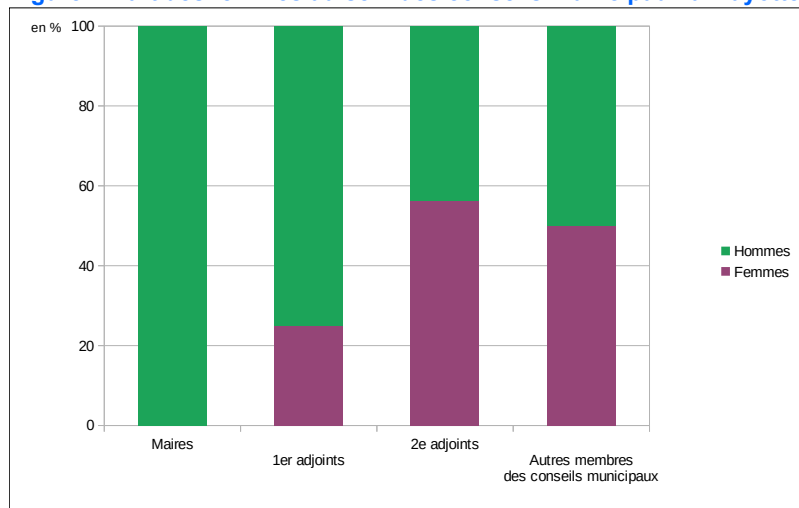
Conformément à l'application des lois sur la parité, comme partout sur le territoire national, les femmes sont dorénavant aussi nombreuses que les hommes parmi les élu·es des collectivités territoriales. Ainsi, les listes composées pour les élections municipales ou départementales par exemple doivent présenter autant d'hommes que de femmes. Pour autant, les femmes sont absentes de la tête des exécutifs locaux à Mayotte début 2022.

Ainsi, à la suite des élections municipales qui se sont tenues en 2020, les maires des 17 communes de Mayotte sont tous des hommes, et seules quatre femmes occupent les fonctions de première adjointe. Dans l'Hexagone, les femmes demeurent elles aussi très largement minoritaires : elles ne représentent que 20 % des maires et 33 % des premiers et premières adjointes (figure). Les jeunes générations de femmes sont cependant davantage présentes que leurs aînées : qu'elles soient premières adjointes de mairie, deuxièmes adjointes ou autres membres de conseil municipal, les femmes élues sont plus jeunes que les hommes, de 5 ans en moyenne.

À Mayotte, les présidences du Conseil départemental et de chacune des cinq communautés de communes sont aussi dévolues à des hommes, comme la majorité des vices-présidences.

Seule exception, une femme est députée parmi les quatre représentant·es de Mayotte au Parlement. Au niveau national, 39 % des parlementaires sont des femmes.

Figure : Part des femmes au sein des conseils municipaux à Mayotte en 2021



Source : données issues de l'exploitation du Répertoire national des élus, données arrêtées au 15/12/2021.

Encadré 2 : des lois pour faire progresser la parité

Depuis 2018, à Mayotte, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent avoir négocié un accord ou, à défaut, défini un plan d'actions visant à parvenir à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. À Mayotte, en 2021, 13 entreprises sur les 36 concernées disposent d'un accord ou d'un plan d'actions.

Depuis 2020, ces entreprises doivent calculer un « index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ». Il s'agit d'une note sur 100 points reflétant la situation de l'entreprise par rapport à l'égalité professionnelle et notamment les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Si l'index est inférieur à 75, des mesures correctives doivent être mises en œuvre pour atteindre l'objectif. C'est le cas de deux entreprises à Mayotte, soit 8 % des entreprises pour lesquelles un index a été calculé, un niveau proche de la moyenne nationale (7 %). En 2022, l'identification des entreprises soumises à ces obligations en faveur de la parité devrait s'améliorer et permettre un meilleur contrôle.

Source : Deets de Mayotte

Pour en savoir plus

Insee, *Femmes et Hommes, l'égalité en question*, coll. « Insee Références », édition 2022, mars 2022.

Insee-Deets, étude sur les cadres à Mayotte : à paraître le 11 mars 2022.

Letailleur N., « [Malgré la crise sanitaire, un nouveau record d'entreprises créées en 2020](#) », *Insee Flash Mayotte* n° 119, mai 2021.

La Communication externe de l'Insee La Réunion-Mayotte

0692 448 358 – inseeoi-communication@insee.fr



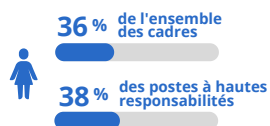
LES FEMMES AUX FONCTIONS DE POUVOIR À MAYOTTE

DE PLUS EN PLUS DE
FEMMES CADRES
DEPUIS 20 ANS...



Nombre de femmes
cadres à Mayotte

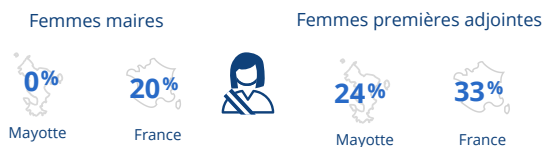
...MAIS UN ACCÈS QUI
RESTE BIEN INFÉRIEUR
À CELUI DES HOMMES



Parts de postes de cadre et de postes
de cadre à hautes responsabilités
occupés par des femmes en 2017

LES FEMMES ABSENTES DES HAUTES RESPONSABILITÉS EN POLITIQUE SAUF EXCEPTION

Aucune femme maire d'une commune à Mayotte



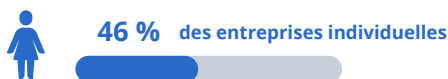
Part des femmes parmi les maires et adjoints en 2021

Une femme parmi les 4 députés
à Mayotte en 2021



LES FEMMES CRÉENT UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE SUR DEUX

46 % des 960 entreprises individuelles créées
en 2020 l'ont été par des femmes



Part des entreprises individuelles créées par des femmes en 2020 à Mayotte

[insee.fr](https://www.insee.fr)